



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3871 - Dimanche 15 mai 2016 - Prix : 10 DA

Cinq quintaux de kif saisis près de Mostaganem

Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue

Page 24

Poursuite de la grève des conducteurs de trains

Les voyageurs désemparés

Page 3

L'interminable guerre de position en Libye

Par Mohamed Habili

Non seulement le double mouvement annoncé sur Syrte, l'un par l'est et le sud projeté par les forces relevant de Fajr Libya, et l'autre par l'ouest devant se faire à partir de Benghazi par les troupes du général Haftar, à l'effet de prendre en tenaille Daech occupant le centre du pays ; non seulement il ne s'est pas encore produit, mais c'est Daech qui désormais menace de marcher sur Misrata dans l'intention de s'en emparer. C'est évidemment pour contraindre les milices contrôlant Tripoli à abandonner toute idée d'alliance à son encontre que Daech se tourne vers Misrata, obligeant du même coup sa puissante milice à songer d'abord à assurer sa défense. Dans le même temps, il y a les Américains qui, ayant observé un mouvement de Boko Haram vers la Libye, se sont empressés d'envoyer sur place un renfort de leurs forces spéciales en vue de l'enrayer. En somme, dans ce cas aussi, pour empêcher une jonction de s'opérer. Si au lieu d'une marche par deux ou plusieurs côtés sur Syrte pour la libérer, on assiste à une sorte de branle-bas de combat chez Daech, c'est évidemment parce que la Libye reste profondément divisée en deux camps irréductibles, mais qui néanmoins ne se combattent que par intermittence. On pourrait dire à chaque fois comme malgré eux, comme s'ils n'avaient pas pu faire autrement. Cela a souvent été dit ici : la Libye n'est pas tant un pays en guerre qu'un pays divisé. **Suite en page 3**

A quelques jours du ramadhan Les prix des produits alimentaires flambent



C'est une situation qui semble être de tradition en Algérie, à quelques semaines du mois de ramadhan, les prix flambent sur le marché. Cette année encore, de nombreuses denrées notamment l'huile et la tomate en conserve connaissent déjà une hausse sur le marché. Par exemple, le bidon d'huile de 5 litres est passé de 570 DA à 610 DA et la tomate en conserve est à 110 DA. **Page 2**

Le ministère de l'Intérieur interpelle les walis

Programme au profit des jeunes pour le ramadhan et la saison estivale

Page 4

Ballet national

Le spectacle «La flamme du Sahara» séduit le public

Page 13

A quelques jours du ramadhan

Les prix des produits alimentaires flambent

■ C'est une situation qui semble être de tradition en Algérie, à quelques semaines du mois de ramadhan, les prix flambent sur le marché. Cette année encore, de nombreuses denrées notamment l'huile et la tomate en conserve connaissent déjà une hausse sur le marché. Par exemple, le bidon d'huile de 5 litres est passé de 570 DA à 610 DA et la tomate en conserve est à 110 DA.

Par Meriem Benchaouia

Les consommateurs quant à eux, se plaignent et estiment être victimes expiatoires d'une situation qu'ils ne comprennent pas. L'approche à grandes enjambées de ce mois sacré est source de fortes préoccupations pour les ménages de petite bourse. En effet, certains s'affolent déjà : «comment peut-on assumer les dépenses durant ce mois ?» se demande-t-on. Alors que d'autres tremblent de peur que le marché ne flambe, comme cela a été toujours le cas en pareille occasion. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre pour les familles, les commerçants, eux, nagent dans le bonheur. Ce mois représente pour eux une période des vaches grasses idéale pour renflouer les caisses. Le gouvernement tente encore cette année de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré.

Discours d'avant chaque ramadan

En effet, les discours sont beaux, les mesures annoncées sont sur le papier complètes et rassurantes. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans

quelques semaines, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprentent à saigner : les consommateurs sans défense. Cette année les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs ? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux ? Il faut dire que les Algériens sont confrontés à ce problème récurrent de la flambée des prix des produits de première nécessité à chaque ramadhan. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises» les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) ont enregistré une hausse vertigineuse. Ces produits de large consommation restaient inaccessibles à la grande majorité des Algériens. Selon le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, «toutes les mesures réglementaires ont été prises en vue d'assurer la disponibilité des produits agricoles sur les marchés durant le mois de ramadhan». Intervenant en marge de la séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a affirmé que son département était «dans la phase de régulation de



l'ensemble des filières afin qu'elles soient à la hauteur durant le mois de ramadhan», soulignant que les «agriculteurs et éleveurs font l'objet d'un suivi afin de leur éviter qu'ils ne rencontrent des difficultés susceptibles de compromettre la production». De son côté, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, s'est réuni il y a quelque temps avec les représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algé-

riens (UGCAA), afin de lancer une campagne de sensibilisation auprès des commerçants, en prévision du mois de ramadhan 2016. Selon un communiqué du ministère, la rencontre entre le ministre et l'UGCAA avait pour objectif d'assurer la réussite de cette opération d'envergure nationale qui s'adresse aux commerçants distributeurs, grossistes et détaillants. Cette campagne de sensibilisation vise essentielle-

ment à assurer un approvisionnement régulier des citoyens, à respecter les prix réglementés des produits alimentaires de large consommation, à éviter le recours à la spéculation et à la rétention des stocks de produits objet de fortes demandes et à maintenir les prix à des niveaux raisonnables afin d'éviter leur flambée, souligne la même source. La campagne sera également l'occasion de rappeler aux commerçants leurs obligations liées aux règles de la protection des consommateurs ainsi que celle des pratiques commerciales et de mettre en place des permanences à tous les niveaux. Aussi, cette opération vise à assurer un approvisionnement fluide du marché à la veille du mois de ramadhan 2016, à travers l'ouverture des marchés de proximité au niveau des wilayas en collaboration avec l'UGCAA, pour contrecarrer toutes velléités de spéculation ou d'augmentation des prix, est-il expliqué dans le communiqué. A ce titre, le ministre a rappelé que les walis ont été saisis à l'effet de prendre toutes les dispositions pour réserver des emplacements qui seront dédiés à l'organisation des marchés spécifiques à l'occasion du mois sacré.

M. B.

Abdelmalek Boudiaf à Tébessa

«Il faut reconsidérer le malade toxicomane»

«Pour une meilleure prise en charge du patient psychiatrique, les professionnels de la santé doivent avant tout revoir leur regard sur le malade toxicomane», a déclaré hier, à Tébessa, le ministre de la Santé.

En effet, dans le cadre de sa visite d'inspection, hier, dans la wilaya de Tébessa, Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, a rappelé, pour les praticiens de la santé, l'intérêt majeur de ces derniers à revoir leur reconsidération du patient toxicomane. Car pour lui, cela relève d'une meilleure stratégie thérapeutique surtout qu'il s'agit d'une catégorie de malades très spécifique et délicate dans la prise en charge. «Il est important de reconsidérer le regard que l'on porte sur ce type de patients, car pour eux il sont systématiquement rejetés, on ne doit pas oublier qu'ils sont des citoyens normaux donc, pour leur permettre d'être plus à l'aise, le personnel médical doit tout faire pour que ces derniers se sentent bien», a-t-il affirmé lors de son passage au centre intermédiaire de santé des toxicomanes (CIST) au quartier 4 mars de la ville de Tébessa. A cet effet, M. Boudiaf, tout en encourageant le personnel médical de ce centre spécialisé, à faire plus d'efforts dans la prise en charge des patients, celui-ci n'a pas manqué d'insister sur l'importance de ne pas faire l'amalgame entre les différents services de soins. Pour le ministre, les responsables, non seulement ne doivent jamais confondre les différentes prestations de service dans chaque secteur, mais aussi qu'il était plus que jamais de distinguer chaque domaine de soins des autres, tout

en les reliant clairement à leur fonction principale. «Les soins à domicile, les soins de proximité ainsi que les ambulances de service et les SAMU, sont tous différents dans leur fonction et il est impératif de ne pas les confondre», a-t-il précisé. A ce propos, M. Boudiaf a ajouté que «désormais c'est la santé qui se déplace chez le malade et non le contraire». Pour ce qui concerne la ville de Tébessa, du fait de sa forte proportion en anciens moudjahidine, le ministre a insisté pour prendre en charge davantage cette catégorie et ce, avec la meilleure attention. Pour ce qui est des progrès enregistrés dans le domaine de la santé publique à l'échelle nationale dans le cadre de la réorganisation de tout le système de santé du pays, Tébessa a bénéficié de nouveaux appareils médicaux sophistiqués dans le secteur de la toxicomanie.

Pas moins de 320 toxicomanes soignés en 2016

La wilaya de Tébessa qui, rappelle-t-on, connaît un taux assez élevé entre maladies psychiatriques, toxicomanie, et patients souffrant d'alcoolisme, a connu, des améliorations considérables dans la prise en charge de ce genre de pathologie.

D'ailleurs, pas moins de 320 patients toxicomanes ont été traités dans ce cadre, a-t-on appris auprès du chef de service de la polyclinique Khidri-Lekhel, de Tébessa, le D' Azzedine Bendjed. Ce médecin nous a affirmé que 661 malades mentaux et plus de 800 patients comportant toutes



PH/E. Sorayouj, A.

formes d'addictions ont été soignés, lors du trimestre du début de l'année dernière (janvier, février, mars) au sein de cet établissement de proximité (ESP). Toujours d'après le D' Bendjed, cette polyclinique a connu un saut qualitatif dans le cadre de la prise en charge des malades comparé aux années précédentes. Pour preuve il y aurait même des séances de psychothérapie et des campagnes de sensibilisation, qui sont organisées avec des psychologues, en plus de ces nouvelles machines modernes qui dépistent même les malades sous cocaïne. De son côté le

Construction du CHU psychiatrique de 120 lits : Le projet prêt pour décembre 2016

Au vu des innombrables points visités par le ministre de la Santé dans la ville de Tébessa, ce dernier n'a pas manqué de s'enquérir de l'état des lieux sur le chantier de construction de l'hôpital psychiatrique de 120 lits. Celui-ci qui rappelle-t-on a démarré en 2010 n'a connu que 58 % de son taux d'avancement. Sur ce point, M. Boudiaf n'a pas pu cacher sa déception quant à ce retard plus qu'exagéré, selon lui. De ce fait, il n'a pas manqué aussi de rappeler aux responsables à faire plus d'efforts et d'application quant à la réalisation de cet hôpital dans les plus brefs délais sinon le budget de ce dernier risque de changer de lieu. Pour ce faire le wali de Tébessa, accompagnant à l'occasion le ministre dans son inspection, s'est engagé personnellement quant au respect du délai de sa réalisation pour fin décembre prochain.

Yacine Djadel

Face à un écart avec le RND

Rapprochement entre le FLN et le Taj

■ Apparemment, le Front de libération nationale s'est trouvé un autre allié dans la classe politique. Il s'agit de Tajamou Amel el jazair (Taj). Le rapprochement entre ces deux formations politiques creuse davantage l'écart entre le FLN et le Rassemblement national démocratique.

Par Nacera Chennafi

Tout a commencé avec l'initiative du vieux parti portant construction d'un Front de soutien au Président Bouteflika, présenté comme un rempart national contre les différents dangers qui guettent l'Algérie. Le Taj de Amar Ghoul était le premier parti à répondre favorablement à l'appel du secrétaire général du FLN, Amar Saadani, en assistant à l'inauguration du siège de ladite initiative et au show organisé à la Coupole du Complexe Mohamed-Boudiaf au moment où le RND a choisi de ne pas faire partie de ce front.

Amar Saadani semble choisir ses nouveaux alliés, lui qui, à plusieurs reprises, a fustigé Ahmed Ouyahia alors que le RND est considéré comme son allié traditionnel au niveau du gouvernement, du Parlement et de soutien du programme du Président Bouteflika.

Amar Saadani n'a pas répondu à l'invitation du RND pour assister au congrès du parti et a préféré envoyer des représentants. Mais le SG du FLN a assisté à l'Université consacrée à la femme organisée par le Taj, vendredi dernier.

A cette occasion, le président du Taj, Amar Ghoul, a appelé la femme algérienne à contribuer au renforcement de la place de l'Algérie sur les plans régional et international et à s'impliquer dans la lutte contre les idées destructrices qui nuisent à son image et la privent de ses droits. Il a ajouté qu'en tant que pilier de la société et au regard des sacrifices qu'elle a consentis durant la guerre de Libération, «la femme doit jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les idées



destructrices et contre l'exclusion». Le président du Taj a indiqué que cette rencontre permettra à la femme de prétendre à une meilleure formation politique en prévision des prochaines échéances électorales. Lors de sa récente sortie médiatique, notamment la conférence de presse organisée suite à son élection au poste de secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia affirmera qu'il n'a pas de problème avec Amar Saadani et que le FLN reste un allié stratégique pour son parti. Cependant, Ouyahia ambitionne toujours de faire renaître l'Alliance présidentielle. Un projet rejeté par le Front de libération nationale et qui n'a pas eu un fort écho au sein du parti de Amar Ghoul.

Depuis l'élection de Ahmed Ouyahia à la tête du RND, le SG du FLN, Amar Saadani, évite de critiquer son frère ennemi et le félicite, soutenant ainsi la lettre de félicitations envoyée par le Président Bouteflika à Ouyahia.

Dans une court point de presse à l'occasion d'une réunion des mouhafedhs du FLN qu'il a présidée la semaine dernière au siège central du parti, le SG du vieux parti, en réponse à une question sur la lettre adressée par le Président Bouteflika à Ouyahia après son élection à la tête du RND, dira : «Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est le président de tous les Algériens. Il a envoyé une lettre à un parti reconnu et nous soutenons la lettre du président». Mais pas ou point de voir

un rapprochement direct entre les deux hommes qui annoncent déjà une forte rivalité pour les élections législatives de 2017.

Dans ce contexte, la secrétaire générale du Parti des travailleurs a appelé à une union entre pouvoir et opposition contre le retour de l'endettement extérieur.

A ce propos, dans un meeting animée à Sidi Bel-Abbès, Louisa Henoune a appelé les élus du peuple (les députés) à se préparer à mener une «guerre décisive» et à œuvrer à l'unité des rangs aussi bien des députés et des partis au pouvoir et ceux dans l'opposition, pour faire barrage au projet de l'investissement qui ne sert, selon elle, que les intérêts des prédateurs extérieurs. N. C.

Poursuite de la grève des conducteurs de trains

Les voyageurs désespérés

La grève des conducteurs de trains dure depuis le 8 mai et le trafic ferroviaire est toujours perturbé. Depuis, des milliers de passagers abandonnés à leur sort sont pris en otages. Le trafic ferroviaire reste quasiment paralysé, suscitant un mécontentement général chez les voyageurs, pour leur majorité des travailleurs, obligés de recourir à d'autres moyens de transport plus longs et plus chers afin d'arriver à destination. En effet, les travailleurs qui se rendent à Alger, El Harrach, Hussein Dey, pour vérifier pour la énième fois si les trains sont en marche, sortent furieux de la gare, en colère contre cette situation, pour laquelle les pouvoirs publics n'arrivent toujours pas à trouver une issue. «Le train est le seul moyen de transport qui nous sauve la vie et nous assure l'arrivée à l'heure,

vu les embouteillages partout. Il faut penser aux gens qui font les frais de cette grève et trouver une solution au plus vite», lance un habitué du train. Outre les travailleurs, les étudiants de Bab Ezzouar et d'autres universités sont tributaires du train. «Il faut que les parties concernées trouvent rapidement un moyen d'entente pour éviter le calvaire à des milliers d'usagers», estime un voyageur. Les tentatives d'atténuer la crise, entamées par les responsables de la Sntf, se poursuivent sans pour cela arriver à trouver un terrain d'entente avec les protestataires. Les conducteurs de trains ne croient qu'à la concrétisation de leur plateforme de revendications. Malgré un protocole d'accord signé dimanche dernier entre le directeur général de la Sntf, Yacine Bendjaballah, et le secrétaire

général de la Fédération nationale des cheminots, Abdeslam Albane, les grévistes, qui déclarent ne pas faire partie de la FNC, promettent de poursuivre leur mouvement. La grève restera ouverte jusqu'à l'obtention d'un protocole conforme et jusqu'à ce que la direction réponde à leurs revendications qui sont très simples : la mise à niveau des TS conducteurs de trains comme leurs collègues dans les autres services, indique le syndicat. Selon le directeur de l'inspection technique de la Sntf, Abdelmalek Hamzaoui, «les grévistes sont toujours attachés à leurs revendications portant sur des garanties immédiates pour la révision de leur situation professionnelle. Des revendications auxquelles la direction ne peut pas répondre d'autant plus qu'il y a 36 sections professionnelles pour l'ensemble

des travailleurs de la société». Selon le même responsable, la révision du statut particulier réclamée par les grévistes «n'est pas une solution, car elle pourrait provoquer une vague de contestations du personnel. On ne peut toucher à une catégorie et exclure une autre», a-t-il expliqué. Outre la révision du statut particulier, les grévistes réclament une augmentation de la prime de travail, l'indemnisation des heures travaillées durant les week-ends et les jours de fête, l'augmentation de la prime de travail de nuit. Les pertes de la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) suite à cette grève sont estimées à 80% de son chiffre d'affaires quotidien. Les conducteurs de trains et la société sont appelés à trouver une solution équitable une bonne fois pour toutes afin de

LA QUESTION DU JOUR

L'interminable guerre de position en Libye

suite de la page Une

En cela d'ailleurs réside sa particularité par rapport aux autres pays arabes en crise : la Syrie, l'Irak et le Yémen, où la division s'est dès le départ traduite par une guerre sans merci entre les protagonistes des drames qui s'y jouent. A aucun moment, depuis la chute de Kadhafi, il n'y a eu une guerre de mouvement en Libye. Les lignes se sont figées dès ce moment, plus rien n'a pu ensuite les faire bouger. Les protagonistes négocient les uns avec les autres, du reste jamais directement, mais toujours en présence d'un intermédiaire, le dernier en date étant Martin Kobler, l'envoyé spécial de l'ONU, mais depuis le début à partir de positions fortes pour ainsi dire sécurisées. Il n'y a quasiment pas de risque pour que les forces tenant la capitale aillent s'emparer des bastions aux mains de celles relevant de Tobrouk, ou inversement. Aucun accord, aucun engagement d'aucune sorte ne préside à ce partage territorial du pays, mais si la guerre civile ne déchire pas celui-ci, comme on peut à tout moment le craindre, c'est parce que cette situation est tacitement acceptée de part et d'autre. A l'est, s'il arrive qu'on se batte, ce qui somme toute se produit rarement pour un pays en crise, c'est juste pour briser des velléités centrifuges, au demeurant marginales. A l'ouest, les oppositions sont plus nettes, encore qu'elles aient perdu beaucoup de terrain dernièrement sous les coups de boutoir des forces de Hafter, ce qui donne à penser qu'elles finiront par être éliminées. Un pays divisé politiquement et territorialement, qui plus est sans force à même de le réunifier, c'est en principe un pays dont la partition s'est déjà matérialisée. Il ne resterait qu'à l'entériner dans les formes requises, qu'à la faire accepter par la communauté internationale. Or on sait bien qu'en aucune façon ce développement ne constitue une issue possible à la crise libyenne. Laissés à eux-mêmes, les deux camps libyens n'auraient pas tendance à se figer chacun sur ses positions respectives, mais à courir l'un et l'autre sur l'arc pétrolier pour faire main basse sur lui. La guerre civile serait alors inévitable, non moins implacable que celles qu'on voit ailleurs dans le monde arabe.

M. H.

Sous-traitance Ouverture du 4^e Salon international d'Alger

LE COUP d'envoi de la 4^e édition du Salon international de la sous-traitance (Algest 2016) a été donné hier au Palais des expositions (Pins maritimes). Quelque 80 entreprises algériennes publiques et privées relevant de plusieurs secteurs d'activités prennent part à cette manifestation biannuelle, qui se tient du 14 au 17 mai, dédiée à la sous-traitance industrielle et les services. Elle est organisée conjointement par la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (Bastp) et le World Trade Center Algiers sous le thème: «la sous-traitance en action». «L'objectif de ce Salon est de mettre en liaison les sous-traitants et les donneurs d'ordres nationaux afin de créer des partenariats réels et durables pour couvrir les besoins du marché national», a indiqué le directeur général de la Bastp, Azziouz Laïb. Soulignant que la priorité de la Bastp est de développer le partenariat public-privé, M. Laïb a considéré qu'il était temps «de faire confiance aux entreprises algériennes» au bénéfice de l'économie nationale. Il a toutefois insisté sur la nécessité de la mise à niveau des entreprises, notamment celles du secteur privé «pour pouvoir fournir une prestation de qualité par rapport aux normes internationales». Questionné sur les raisons de l'absence d'entreprises étrangères en dépit du caractère international de ce salon, le même responsable a expliqué que les invitations avaient été transmises tardivement aux sociétés étrangères et que seule une entreprise tunisienne, spécialisée dans la télésurveillance, prend part à cette édition. Il a, toutefois, estimé que cela pourrait être «une bonne opportunité afin de se focaliser sur le développement d'un partenariat algéro-algérien». Concernant le mode d'organisation de cet événement, M. Belaïb a relevé que cette édition avait connu, cette fois-ci, une nouvelle structuration puisqu'il a été décidé de l'organiser sous forme de six pôles sectoriels : sidérurgie-métallurgie, mécanique, électrique, électronique et électroménager, transports, énergie et services industriels. Chaque pôle regroupe les principaux acteurs publics et privés dans son domaine d'activité, ce qui permettra d'identifier par secteur les besoins et les capacités d'intégration locale en matière de produits, de composants et de services. De grands donneurs d'ordres comme Sonatrach, Sonelgaz, Gica, Enie, Eniem, Annabib, Sntf, Snyi, Enmtp et Bcr participent à cette édition, en compagnie de dizaines d'opérateurs privés spécialisés dans la sous-traitance. Quelque 900 sous-traitants exercent actuellement sur le marché algérien, selon les chiffres avancés par les responsables de la Bastp.

Ahlem O.

Le ministère de l'Intérieur interpelle les walis

Programme au profit des jeunes pour le ramadhan et la saison estivale

■ Le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a instruit les walis d'élaborer un programme d'animation dans les wilayas, communes et quartiers, en faveur de l'épanouissement des jeunes durant le mois sacré du ramadhan, coïncidant avec la saison estivale.

Par Anissa B.

Ce programme d'animation «devant faire la promotion d'actions récréatives, culturelles et artistiques, de loisirs, pour vulgariser les valeurs de citoyenneté au sein de la jeunesse, sera élaboré dans un cadre élargi à tous les partenaires locaux concernés», lit-on dans une directive adressée aux walis par le ministre du secteur, Nouredine Bedoui. Prévu pour toute la saison estivale, ce programme «doit mettre, dans les meilleurs délais, à la disposition de la jeunesse, une panoplie d'activités, saines et attractives, devant réduire le champ de l'oisiveté, porteur de risques et de dangers pour la santé mentale des jeunes et de l'enfance», est-il noté. Le programme élaboré «doit permettre de la canaliser vers des créneaux éducatifs et sportifs, devant réduire les risques de déviation vers des comportements violents et inciviques, de nature à porter atteinte à la quiétude du citoyen, à l'ordre et la sécurité publics», souligne la même source, précisant que ce programme d'action «doit susciter un engouement et une participation très large des jeunes, pour répondre de manière positive aux besoins et attentes de la jeunesse». Il est ainsi demandé aux autorités et partenaires locaux concernés de mettre en place un groupe de travail chargé d'arrêter le contenu de ce programme d'actions, adapté aux spécificités de la localité afin «d'offrir à la jeunesse des alternatives attractives et polyvalentes, devant transformer les espaces publics en lieux de convivialité», est-il souligné. Il sera présidé par le wali, le wali délégué, le chef de daïra et le



Ph/D. R.

président de l'Assemblée populaire communale (APC) et dans lequel le mouvement associatif, des spécialistes dans le secteur de la culture, de la jeunesse et des sports, seront représentés. Des psychologues, notamment ceux des services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, des personnalités reconnues dans le domaine, ou toute autre personne disposant d'une technicité et d'un savoir-faire, en mesure d'apporter une contribution à l'enrichissement de ce programme d'intérêt national, seront également sollicités. Dans sa directive, le ministre a insisté pour que ces manifestations soient encadrées par les autorités locales, «dont la présence doit relever leur niveau et témoigner indéniablement de

la préoccupation des pouvoirs publics et de l'intérêt qu'ils accordent à cette frange de la population qui constitue un des points importants du programme d'action du président de la République». Il a alors appelé au recensement des infrastructures publiques, notamment éducatives, de la formation professionnelle, de la culture et des sports, devant être ouvertes à la jeunesse dans le cadre de conventions, pour accueillir l'organisation et le déroulement de ces manifestations, «de jour comme de nuit, tout en veillant à mettre en place un dispositif devant sécuriser ces lieux». Il a également recommandé d'organiser des tournois inter-quartiers ou autres concours dans le domaine culturel, musical, de l'athlétisme, du

football et autres sports de masse, dans le but de mobiliser le maximum de jeunes, tout en veillant à faire sanctionner ces manifestations par des prix symboliques devant encourager cette dynamique de la compétition. Selon la directive, «il est important de ne pas marginaliser les jeunes filles» dans les programmes retenus, en prévoyant, en plus, des activités variées dans les domaines qui leur sont les plus adaptés et qui répondent le mieux à leurs besoins, dont l'organisation d'émissions ou de tables rondes par le biais de la radio locale, «devant permettre de créer cette symbiose entre l'intérêt public et privé».

A. B.

Financement du Trésor public

Le PT refuse tout recours à l'endettement externe

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé, vendredi à Sidi Bel-Abbès, que son parti refusait tout recours du pays à l'endettement externe pour financer le Trésor public. Hanoune a indiqué, lors d'un meeting ayant regroupé des militants et des sympathisants de sa formation politique, que si le recours à l'endettement extérieur se confirme, ce sera l'effet d'un couperet car, selon elle, cet «état de fait étranglera le pays, s'il ne détruira pas tous ses acquis positifs», tranchant que le PT «refuse catégoriquement cette option». Elle a expliqué que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a veillé à l'annulation de la dette extérieure des

pays africains pour une période de 4 ans, «ne permettra jamais un retour à ce dangereux mécanisme». «Le recours à l'endettement extérieur signifie la perte de l'ensemble des acquis réalisés dans le cadre des lois complémentaires des lois de finances des années 2009 et 2010, grâce auxquelles le président de la République a donné un coup d'arrêt à la privatisation et au partenariat inéquitable avec les étrangers», a indiqué M^{me} Hanoune, considérant que «le projet de code de l'investissement est synonyme d'un retour à 100% à la privatisation, à l'endettement extérieur et aux facilitations sans limites aux étrangers». Elle a appelé les élus du peuple (les députés) à se préparer à

mener une «guerre décisive» et à œuvrer à l'unité des rangs aussi bien des députés et des partis au pouvoir et ceux dans l'opposition, pour faire barrage à ce projet qui ne sert, selon elle, que les intérêts des prédateurs extérieurs. Commentant l'emprunt obligatoire, Hanoune a estimé que les crédits constituent un «piège dangereux» pour l'Etat car ceci a un «lien avec le blanchiment de l'argent du terrorisme, le commerce de la drogue, le commerce illégal des armes et l'évasion fiscale», a-t-elle opiné. La secrétaire générale du PT a présenté, à cette occasion, des «solutions» pouvant être appliquées pour faire face à la crise, et qui se résument en le recouvrement de l'impôt et taxes

douanières qui n'ont pas été, selon elle, collectés. Elle a aussi évoqué la récupération des emprunts accordés au FMI ainsi que tous les prêts alloués aux banques «non encore remboursés». Ces montants récupérés permettraient, selon elle, de combler le déficit budgétaire pour une durée de trois années au moins en toute quiétude, loin des recettes pétrolières. Revenant sur l'affaire El Khabar, Hanoune a exprimé le soutien de son parti à ce journal dans le cadre de la liberté d'expression, affirmant que son parti «refuse catégoriquement l'assassinat du quotidien El Khabar car cela signifierait l'assassinat de Omar Outilane une seconde fois».

Tahar D.

Sahara Blend algérien

Hausse de près de 3 dollars en avril

■ Le prix moyen du Sahara Blend, brut de référence algérien, a enregistré en avril dernier une hausse pour le troisième mois consécutif en s'établissant à 42,33 dollars le baril, selon le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).



Ph. > D. R.

Par Amel B.

La moyenne des prix du Sahara Blend est passée de 39,41 dollars le baril en mars à 42,33 dollars le baril en avril, soit une hausse de 2,92 dollars, révèlent les don-

nées publiées dans ce rapport. Cette hausse du cours du brut algérien intervient dans un contexte de rebond général sur le marché pétrolier, estimé à 40% par rapport au début de l'année 2016. Pour l'Opep ce rebond s'explique par plusieurs facteurs,

à savoir les prévisions de baisse des stocks américains, la dépréciation du dollar, la perturbation des approvisionnements, la baisse prévue du volume de production des pays non membres de l'Opep. Le rapport met en avant l'impact positif enregistré

en ce début de mois, de la proposition russo-saoudienne de maintenir les prix à leur niveau de janvier, bien que les grands producteurs ne soient pas parvenus à un accord lors de la réunion de Doha le 17 avril. Cependant, l'organisation maintient ses prévisions de surabondance de l'offre et une hausse importante de la production. Par ailleurs, l'Opep indique que la production algérienne pour le mois d'avril a atteint, selon les données officielles de l'Algérie, 1,141 million de barils par jour (mb/j) contre 1,137 million de barils par jour (mb/j) en mars dernier, soit une légère hausse de près de quatre mille (4 000) barils par jour. L'Algérie a été, pour le même mois (avril), le troisième plus grand fournisseur des Etats-Unis après le Russie et le Canada, avec un volume représentant 7% des importations pétrolières américaines, précise le même rapport, qui révèle que le volume du Brut

algérien exporté vers la première économie mondiale a atteint les onze mille (11 000) barils par jour. Globalement, la production de l'Opep a augmenté en avril de près de 188 000 barils par jour, l'Organisation a injecté sur le marché 32,440 millions de barils par jour (mb/j) contre 32,251 millions de barils par jour (mb/j) en mars dernier, selon des sources secondaires (commerciales). Ces données interviennent dans un contexte marqué par l'augmentation du Brut de l'Iran, qui œuvre à récupérer graduellement son quota, en dépit des efforts d'autres pays comme le Venezuela et le Koweït pour parvenir à une baisse de la production et un redressement des cours. Le prix moyen du panier de l'Opep a enregistré en avril une hausse de 3,21 dollars américains (USD) par rapport au mois de mars, ce qui a donné un prix du baril de 37,86 USD.

A. B.

Agriculture

Une étude de faisabilité pour l'application d'un modèle espagnol en Algérie

Une étude de faisabilité sera bientôt lancée pour l'application du modèle économique agricole d'Almeria (Espagne) en Algérie, a indiqué le président du Cercle de commerce et d'industrie algéro-espagnol (Cciae) à l'issue d'une visite de deux jours d'une délégation algérienne dans cette province espagnole. L'étude qui regroupera des experts algériens et espagnols tentera d'appliquer le modèle agricole d'Almeria selon les particularités de chaque région algérienne, a précisé Bouabdallah Jamal Eddine. Cette étude sera élaborée, a-t-il dit, en collaboration avec la fondation «Cajamar» à l'origine de ce modèle et qui regroupe des agriculteurs et des représentants de stations d'expérimentation pour la recherche en agriculture. La délégation algérienne comptait plus d'une cinquantaine d'opérateurs économiques des différentes régions du pays, de représentants de chambres d'agriculture,

d'agriculteurs et d'industriels spécialisés dans l'agroalimentaire. Les membres de la délégation ont convenu, à l'issue de cette mission de découverte et de prospection du modèle económico-agraire d'Almeria, d'intensifier avec la partie espagnole leur collaboration, notamment avec la fondation Cajamar afin de comprendre en profondeur aussi bien les aspects techniques qu'opérationnels de ce modèle internationalement reconnu, a souligné le même responsable. Deux projets commerciaux entre deux entreprises algériennes privées et espagnoles ont sanctionné cette mission en attendant la concrétisation d'autres projets, a ajouté le même responsable. Le premier projet concerne l'exportation de produits agricoles algériens (pomme de terre, tomates et autres) vers l'Espagne et le second concerne l'élevage d'algues destiné à l'alimentation. Cette mission de découverte et de prospection a permis aux

opérateurs algériens de visiter plusieurs installations expérimentales agricoles d'Almeria, outre des exploitations agricoles sous serre de la région, et de prendre connaissance de la diversité et la grande productivité, notamment en fruits et légumes de cette province espagnole. Le président de la Chambre de commerce d'Almeria, Diego Martinez Cano, a déclaré que cette rencontre vise à développer la coopération économique entre les deux parties et à promouvoir un environnement favorable pour les entreprises afin de faciliter l'investissement pour un bénéfice mutuel. Le modèle agricole d'Almeria, qui en plus de sa grande productivité, utilise une technologie de pointe, a-t-il indiqué jeudi lors de l'accueil de la délégation algérienne. L'ambassadrice algérienne en Espagne, M^{me} Taous Ferroukhi, qui a assisté à cette rencontre a souligné pour sa part la nécessité «d'imprimer de nouvelles

orientations à la coopération dans le secteur agricole entre l'Algérie et l'Espagne». L'Espagne a réussi à assurer son autosuffisance alimentaire et se positionne comme l'un des principaux exportateurs de produits agricoles dans le monde, a-t-elle souligné avant de mettre l'accent sur la volonté algérienne de promouvoir de nouvelles initiatives bilatérales pour répondre aux besoins croissants dans le secteur alimentaire, lequel offre des possibilités de consolider davantage l'investissement des entreprises espagnoles en Algérie. L'Algérie, a-t-elle précisé, est le plus grand et le plus dynamique marché dans la région avec de très faibles coûts en matière d'énergie, de transport et une main-d'œuvre pas chère et dispose également d'un vaste réseau d'infrastructures reliant toutes les régions ce qui peut encourager l'investissement.

Samy O./APS

Finance islamique

Les grandes banques de Russie intéressées

Les grandes banques de Russie ont montré un intérêt au projet du Tatarstan d'introduire la finance islamique dans ses activités bancaires, a indiqué vendredi le président de cette république russe, Rustam Minnikhanov, qui y voit «une bonne opportunité, eu égard aux restrictions imposées à la Russie dans l'accès aux marchés financiers occidentaux». «Actuellement, Sberbank est en train d'étudier sérieusement cette option (finance islamique) de même que VEB», a indiqué Minnikhanov, cité par l'agence russe Tass, ajoutant que cette démarche pourrait être bénéfique pour la Russie, sachant qu'elle fait face, en ce moment, à des restrictions dans ses rapports avec les marchés financiers

occidentaux. En tenant compte de ces restrictions, «nous considérons alors comme attractif, le recours au mécanisme de la finance islamique», a-t-il expliqué, précisant que «les instru-

ments existent déjà pour entamer les démarches d'autant plus que certaines banques ont déjà effectué, dans ce sens, leurs opérations préliminaires». Néanmoins, le président du Tatarstan a souli-

gné que la mise en œuvre complète du projet exige des amendements à la législation. Début 2016, un groupe de travail sur la finance islamique, sous l'égide de la banque centrale de Russie,

avait adopté une feuille de route pour l'introduction de ce mécanisme de financement en Russie. Mars dernier, un premier résultat de la mise en œuvre de cette feuille de route avait conduit à l'ouverture à Kazan, capitale du Tatarstan, du «Centre de partenariat bancaire», le premier du genre en Russie. Cette institution fonctionne en conformité avec les principes de financement de partenariat appliqués aux pays d'Asie du Sud et Moyen-Orient. La charia (loi islamique) interdit l'usure, à savoir l'acceptation d'un intérêt particulier ou des honoraires pour des prêts d'argent. Pour cette raison, les banques islamiques tirent leurs revenus directement des bénéfices des projets d'affaires qu'elles financent.

Évaluation financière

Moody's abaisse les notes de l'Arabie saoudite, de Bahreïn et d'Oman

L'AGENCE d'évaluation financière Moody's a abaissé hier les notes de l'Arabie saoudite, de Bahreïn et d'Oman, trois pays du Golfe affectés par la baisse des prix du pétrole. Moody's a abaissé la note à long terme de l'Arabie saoudite à «A1» contre «Aa3», estimant que la baisse des prix du pétrole avait conduit à «la détérioration du profil» du premier exportateur de brut du monde. «La faible croissance combinée à un fort taux d'emprunt et au manque d'incitations internes et externes expose l'Arabie saoudite à des chocs», écrit l'agence. L'Arabie saoudite – qui pompe actuellement 10,1 millions de barils par jour –, tire plus de 70% de ses revenus du pétrole. Moody's assortit toutefois sa nouvelle note d'une perspective stable, en tenant en compte du projet de l'Arabie saoudite de diversifier son économie, le plan «Vision 2030». L'agence a également abaissé d'un cran la note de Bahreïn à «Ba2» contre «Ba1» en l'assortissant d'une perspective négative. Moody's estime que l'endettement de ce pays va s'accroître dans les prochaines années. Pour le sultanat d'Oman, l'agence a fait passer la note de «A3» à «Baa1» avec une perspective stable en raison de l'impact sur l'économie du sultanat de la chute des prix du pétrole entamée depuis juin 2014.

R.E.

M.

Tizi-Ouzou

La Protection civile simule des opérations de sauvetage

La direction de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé jeudi soir des exercices de simulation de secours et de sauvetage suite à un séisme, a-t-on constaté.

Par Ilham N.

L'exercice a consisté en la simulation d'un tremblement de terre avec effondrement de bâtiments causant des victimes au niveau de deux sites situés à la sortie Est de la ville de Tizi-Ouzou, à savoir la cité Mokadem et au lieu-dit la pompe Chabane, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Mohamedi Brahim, rencontré sur le site. Cet exercice entre dans le cadre d'un plan régional déclenché depuis mercredi au niveau de 5 wilayas du Centre, par la direction générale de la Protection civile, et a porté sur des interventions de jour et de nuit afin de tester l'efficacité des équipes dans différentes situations, a précisé le même responsable. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le module secours et sauvetage a dressé son camp à la cité M'douha, à proximité du site touché par la catastrophe simulée. Il est doté, entre autres, d'une infirmerie, d'un poste de commandement et de dortoirs. Des moyens de transport, de dégagement, de secours et d'évacuation ont été mobilisés sur place, a-t-on constaté. Un détachement de renfort et de



première intervention (DRPI) composé de 100 éléments, entre commandement et exécutants, a été aussi mobilisé ainsi qu'un groupe de médecins.

«Ce détachement, prêt à intervenir dans les autres wilayas en cas de nécessité de renfort, se caractérise par l'autonomie de gestion et de commandement et en logistique», a précisé le colonel Mohamedi.

Lors de l'exercice de nuit qui s'est déroulé jeudi et qui s'est poursuivi jusqu'à minuit, les éléments de la Protection civile ont eu à secourir une vingtaine de

victimes supposées, entre personnes bloquées au niveau d'étages de bâtiments et d'autres coincées sous des décombres.

Une explosion de gaz dans un immeuble causée par des fuites engendrées par le séisme a été simulée durant l'intervention, ce qui a nécessité une réorganisation des équipes pour une meilleure répartition des éléments de la Protection civile sur les sites touchés.

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions en termes d'organisation, de planification

et de rapidité d'intervention. Il s'est terminé par l'acheminement des victimes du tremblement de terre vers le poste médical avancé où elles ont reçu les premiers soins et d'où elles devaient être transférées vers le CHU de Tizi-Ouzou. «Cet exercice qui entre dans le cadre de la formation continue du commandement et des agents, permet le perfectionnement des équipes d'intervention», a souligné le colonel Mohamedi.

I. N./APS

Souk Ahras

Recrudescence des cas d'agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité

Les agressions sur les réseaux de gaz naturel et d'électricité connaissent une recrudescence dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué le chargé de la communication à la direction de la Société de distribution d'électricité et gaz (SDE), Mohamed Lamine Tayah. Les cas d'agressions «sont passés de 300 en 2012 à 500 cas fin 2015», a précisé le responsable, soulignant que ce phénomène a pris de l'ampleur en raison notamment «du manque de contrôle de la part des instances concernées» quant aux constructions illicites. Il a, dans ce sens, ajouté que l'absence de coordination entre les services de la SDE, l'habitat, l'Algérienne des eaux et des promoteurs immobiliers, a amplifié la situation. Le responsable a souligné que 65% des cas d'agressions décelés ont été traduits en justice, rappelant le préju-

dice de ces agressions sur le chiffre d'affaires de la SDE- Souk Ahras. Dans les détails, M. Tayah a précisé que ces agressions ont touché les installations techniques de la société, notamment les transformateurs, les câbles, les réseaux et les poteaux électriques. Devant cette situation préoccupante, la direction de la SDE a pris des mesures sévères contre les cas de piratage du réseau électrique (suppressions des raccordements illicites et les poursuites judiciaires contre les contrevenants entre autres). Par ailleurs, la SDE-Souk Ahras a procédé, dans le cadre du programme de développement durable qui a substitué l'ex-programme d'urgence, à l'installation de quarante-cinq nouveaux transformateurs électriques à travers les grandes agglomérations de la wilaya, a également fait part le

même responsable, précisant que ces équipements ont été mis en service avant la fin 2015. Au début de l'année en cours, vingt autres transformateurs électriques ont été installés au chef-lieu de la wilaya et dans la commune de Sedrata dans l'objectif d'«améliorer la qualité de service en matière d'alimentation en énergie électrique», notamment durant la saison estivale, a-t-il ajouté. Le transformateur électrique central réalisé dans la commune de Sedrata, qui alimentait cette zone par un réseau unique, s'est renforcé de 5 réseaux supplémentaires permettant à cette zone d'assurer son autonomie en matière d'alimentation en électricité. La ville de Souk Ahras sera également dotée prochainement d'un transformateur électrique mobile, indique-t-on de même source.

Ali O./Agences

Khenchela

Une récolte de 700 000 quintaux de céréales prévue

Une production prévisionnelle de 700 000 quintaux de céréales est attendue cette année dans la région sud de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Les prévisions tablent sur 47 600 quintaux de blé dur, 84 000 de blé tendre et 140 000 qx d'orge, a précisé la même source. Selon le chef du service

des statistiques agricoles auprès des services de la DSA, Omar Dakhil, quelque 25 000 hectares ont été réservés pour la céréali-culture, toutes espèces confondues, dans la région sud de cette wilaya, au titre de la campagne labours-semaillages 2015-2016. A la faveur d'un rendement de 28 quintaux par hectare et une augmentation de 47% par rapport à la saison dernière, la

même source a signalé qu'une récolte de 900 000 quintaux de céréales, toutes espèces confondues, d'une superficie totale d'environ 100 850 hectares, est attendue au niveau de toute la wilaya à l'issue de la campagne moisson-battage de l'exercice en cours. Une partie de cette récolte estimée à 300 000 quintaux de céréales sera remise à la Coopérative de céréales et

légumes secs (Ccls) de la wilaya, dont plus de 220 000 quintaux en provenance de la région sud, a fait savoir ce responsable. La réticence des céréaliculteurs de la région du nord de la wilaya, quant à l'usage des techniques d'appoint dans l'irrigation, n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés, a-t-on fait indiqué à la DSA.

F.A.

Batna

Trois marchés de proximité réceptionnés avant le mois de ramadhan

TROIS MARCHÉS couverts destinés au «redéploiement des intervenants dans le commerce informel» seront réceptionnés à Batna «avant le mois de ramadhan prochain», a indiqué le directeur du commerce, Abdellatif Aïchaoui. Lancés dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD) à travers les localités d'Ain-Touta, El-Madher, et Tazoult, ces marchés connaissent «un rythme de réalisation accéléré», en vue de leur réception et mise en exploitation avant le mois de ramadhan 2016, a assuré le responsable. Destinés à offrir des prestations de proximité au profit des ménages, une enveloppe financière de 66 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces trois marchés totalisant 108 étals. Les responsables de ces trois communes ont déjà procédé «au recensement des commerçants devant activer au sein de ces marchés de proximités», a-t-on précisé de même source. «Ces espaces commerciaux viennent à point nommé pour débarrasser ces trois villes à forte concentration démographique des marchés informels qui enlaidissent l'environnement et sont aussi sources de désordre et d'atteinte à l'environnement», a fait savoir le responsable.

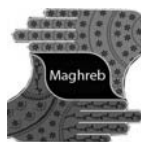
M.H./APS

Tiaret

Mise en service de deux nouvelles stations de 4G

DEUX NOUVELLES stations de quatrième génération 4G d'internet ont été mises en service lundi dans les communes de Dahmouni et Mahdia (Tiaret), a-t-on appris de la chargée d'information à la direction opérationnelle de «Algérie Télécom» (AT). La capacité d'accueil de chacune est estimée à 710 abonnés, selon la même source qui a souligné que ces stations permettront aux habitants des deux communes de disposer d'internet à haut débit. Les deux stations s'ajoutent à onze autres en service dans la wilaya depuis 2015, a-t-on ajouté. L'entrée en service d'une autre station est prévue prochainement à Frenda, selon la même source qui a indiqué que le programme d'AT pour la prochaine période prévoit l'installation de huit autres stations 4G dont les études ont été finalisées. Algérie Télécom recense actuellement 8 000 abonnés au 4G au niveau de la wilaya.

R.R.



Mauritanie

Le gouvernement dénonce les déclarations «partiales» d'un rapporteur onusien

■ Le gouvernement mauritanien a dénoncé les déclarations du rapporteur spécial des Nations unies, Philip Alston, sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme en Mauritanie.

Par Anis F.

Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, porte-parole du gouvernement mauritanien, Mohamed Lemine Ould Cheikh, a indiqué lors d'un point de presse jeudi que les déclarations du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Mauritanie étaient «infondées». En réponse à une question sur les déclarations du rapporteur onusien faisant état d'une pauvreté écrasante en Mauritanie, le ministre a indiqué que «la politique adoptée par le gouvernement depuis 2009 a largement contribué à la résorption de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des catégories vulnérables, notamment dans les régions rurales». Au terme d'une visite de dix jours dans le pays, le Rapporteur onusien a appelé le

gouvernement mauritanien à «fournir davantage d'efforts en matière de lutte contre la pauvreté et de protection des droits de l'homme», soulignant qu'«une répartition inéquitable des richesses risquerait de compromettre la stabilité du pays». Pour sa part, le forum de la société civile en Mauritanie a dénoncé les déclarations du rapporteur onusien les qualifiant d'«infondées, partiales et indignes d'un expert censé être neutre et indépendant», tout en demandant à Philip Alston de présenter des «excuses» au peuple mauritanien. De son côté, le Commissariat mauritanien aux droits de l'Homme et l'action humanitaire a désapprouvé fermement le contenu du communiqué de Philip Alston l'accusant de «partialité en épousant clairement les thèses de certains milieux et ONG hostiles au pays



Ph. : DR

et dont les seuls objectifs sont de porter atteinte à la cohésion nationale et aux importants acquis enregistrés dans les domaines politique, économique et social». «Ce parti pris s'est illustré à travers, notamment le choix délibéré des lieux et des

sites visités, des personnes et populations rencontrées et les statistiques avancées qui sont erronées et qui ne proviennent d'aucune source fiable (enquête, recensement...), notamment celles relatives à la composition de la population et l'indice de pauvreté en milieu rural», souligne la même source. Le Commissariat mauritanien aux droits de l'Homme a en outre indiqué que «l'affirmation infondée d'une prétendue exclusion des Harratines et des négro-africains des positions du pouvoir et des aspects de la vie économique et sociale s'inscrit en porte à faux avec la réalité dans le pays où tous les citoyens mauritaniens, sans distinction aucune, concourent au développement politique, économique et social et vivent en toute harmonie et sécurité». A. F./Agences

En prévision d'une offensive contre Daech

Le Pentagone déploie deux groupes opérationnels en Libye

Les Etats-Unis ont déployé deux groupes de forces spéciales à l'est et à l'ouest de la Libye en prévision d'une offensive militaire contre le groupe terroriste Daech, a rapporté le Washington Post, citant de hauts responsables du Pentagone. Deux groupes opérationnels totalisant 25 soldats placés depuis fin 2015 en avant-poste dans les provinces de Misrata et Benghazi sont en train d'identifier les milices libyennes susceptibles de participer à cette opération militaire, selon ces responsables qui ont préféré parler sous couvert d'anonymat. Leur mission consiste également à déterminer sur le terrain les cibles du groupe terroriste autoproclamé organisation de l'Etat Islamique et à évaluer les conditions de sécurité pour un possible renforcement des troupes américaines en cas d'une offensive militaire. La mission servira à fixer des objectifs de lutte pour des

opérations militaires qui n'offrent pas une forte visibilité du terrain. La présence de ces groupes de contact sur le territoire libyen est «un signe de l'accélération de la campagne militaire en Libye», souligne le quotidien américain. Le travail de ces troupes aidera à établir une «cartographie des réseaux locaux amis et ennemis», a expliqué William Weshler, ancien responsable du Pentagone chargé des groupes opérationnels au quotidien américain. Peter Cook, le porte-parole du Pentagone, avait déjà refusé de communiquer des informations sur la composition de ces forces, se limitant à dire que ce personnel militaire rencontrait périodiquement des Libyens «dans un effort pour les aider à rétablir un environnement sécurisé». La Maison-Blanche pourrait autoriser une autre offensive en Libye, mais elle sera moins importante que celle menée actuellement en

Syrie et en Irak, avance le Washington Post. L'administration Obama n'envisage plus d'envoyer des troupes au sol pour combattre Daech. Le président américain a déclaré en avril dernier dans un entretien à Fox News que l'intervention militaire en Libye de 2011 a été «la pire erreur de sa présidence», indiquant que les Etats-Unis et ses alliés ont échoué à préparer l'après-Kaddafi. Cinq ans après la campagne militaire, la Libye est toujours en proie à des violences qui sont exacerbées par la prolifération des groupes terroristes dans l'est du pays. Le chef d'Africom, le général David Rodriguez, avait avancé début avril que le nombre de terroristes affiliés à Daech en Libye a doublé en une année pour atteindre près de 6 000 éléments, en citant une évaluation faite par la communauté de renseignement américain. Kamel L./APS

Tunisie Des élections municipales le 26 mars 2017

LES ÉLECTIONS municipales auront lieu, a priori, le 26 mars 2017 en Tunisie, a annoncé le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Chafik Sarsar. «Une réunion de concertation est prévue pour examiner la feuille de route des prochaines municipales», a-t-il ajouté dans une déclaration au terme de son entretien avec le Chef du gouvernement, Habib Essid. La concertation aura lieu avec les représentants des partis politiques avec qui une réunion préalable avait eu lieu le 17 septembre 2015, a-t-il indiqué. L'entretien avec M. Essid a également porté sur la mise à jour des données relatives aux élections, a-t-il conclu. R.M.

Adoption de la loi sur le travail domestique des enfants au Maroc

Des associations des droits de l'homme s'indignent

L'adoption par la commission des secteurs sociaux de la chambre des représentants au Parlement marocain d'une loi fixant les conditions du travail domestique impliquant des enfants de 16 ans a suscité une vague d'indignation dans les milieux de défense des droits de l'homme et des enfants. Le mouvement «Vigilance citoyenne» a estimé que cette loi, adoptée en violation flagrante de la Constitution, était contraire à tous les textes et chartes internationaux relatifs à la protection de l'enfance et contredisait les engagements internationaux du Maroc en la matière. L'adoption

de cette loi, considère encore le mouvement dans un communiqué, est une transgression des principes des droits de l'enfant et des règles de protection sociale en ce sens que ce texte prive cette catégorie de ses droits élémentaires à l'enseignement et à l'éducation. Cette loi va relancer le marché de la médiation à l'emploi des mineurs et légalise une activité illicite, a encore argué le mouvement. Le président de Forum de l'enfance, Abdelali Errami, a fustigé «un crime et une violation des droits de l'enfant». «Cette loi codifie la traite d'humains», a-t-il soutenu. «La place de l'enfant est à l'éco-

le ou dans les maisons de jeunes non pas comme domestique chez les particuliers», s'est révolté pour sa part le président de l'association Erissala d'éducation et de campement, Mustapha El Kheyer. Il a indiqué que le gouvernement n'a pas consulté les associations activant dans le domaine de l'enfance avant d'élaborer ce programme. La coordonnatrice nationale du mouvement pour la démocratie paritaire, Khadija Rebah, a mis en garde contre la dégradation de la situation de l'enfance et l'exacerbation des atteintes des droits de l'homme. La présidente de la Fédération de la ligue des

droits des femmes, Latifa Bouchoua, a émis ses craintes de voir les tragédies sociales (harcèlement sexuel et mères célibataires) s'exacerber du fait de cette loi, appelant le gouvernement à assumer ses responsabilités et à trouver des solutions aux problèmes de la pauvreté, notamment en renonçant à cette loi. Un député du parti El Istiqlal, membre de la commission des secteurs sociaux, a qualifié cette loi de crime contre l'enfance, accusant la majorité parlementaire de se dérober à sa responsabilité à l'égard de cette catégorie. L.W.

Venezuela

Maduro décrète l'état d'exception, l'opposition appelle à manifester

■ Le président du Venezuela Nicolas Maduro a décrété dans la nuit de vendredi à hier l'état d'exception, faisant état de «menaces extérieures», quelques heures avant une nouvelle journée de mobilisation de l'opposition qui exige la tenue d'un référendum pour le révoquer.

Par Ali O.

Le décret d'«état d'exception et d'urgence économique» vise à «neutraliser et mettre en échec l'agression extérieure» qui pèse sur le pays, a déclaré le chef de l'État socialiste dans une allocution radiotélévisée depuis le Palais du gouvernement. Il étend et proroge «pour les mois de mai, juin, juillet» un précédent «décret d'urgence économique», en vigueur depuis la mi-janvier et qui expirait hier.

Il «sera étendu constitutionnellement pendant l'année 2016 et certainement pendant l'année 2017, afin de récupérer la capacité de production du pays», a ajouté le chef de l'État qui n'a pas précisé si l'état d'exception impliquait une restriction des droits civils.

L'«urgence économique» autorise l'exécutif à disposer des biens du secteur privé pour garantir l'approvisionnement des produits de base, ce qui, selon l'opposition, ouvre la voie à de nouvelles expropriations.

Le Venezuela, autrefois riche producteur pétrolier grâce à ses réserves les plus importantes au monde, est plongé dans une grave crise avec la chute des cours du brut, qui apporte 96% de ses devises.

Le pays a enregistré en 2015 une inflation de 180,9%, une des plus élevées au monde, et un recul du PIB de 5,7%, pour la deuxième année consécutive. S'ajoutant à l'effondrement économique, il vit



PH > D. R.

une profonde crise politique entre un gouvernement chaviste (du nom de l'ex-président, le défunt Hugo Chavez, 1999-2013) et un Parlement d'opposition. Le bras de

fer entre les deux institutions s'est accentué depuis que l'opposition a rassemblé début mai 1,8 million de signatures en faveur du référendum pour révoquer le président Maduro, qu'elle souhaite organiser d'ici fin 2016.

La question du calendrier est cruciale: si le référendum survient avant le 10 janvier 2017 et que le «oui» l'emporte, le Venezuela irait vers de nouvelles élections.

Mais à partir du 10 janvier, tout référendum couronné de succès ne mènerait qu'à une chose: le remplacement de M. Maduro par son vice-président Aristobulo Istariz, du même parti.

Elu en 2013 pour un mandat de six ans, Nicolas Maduro est aujourd'hui largement impopulaire: 68% des Vénézuéliens souhaitent son départ et l'organisation de nouvelles élections, selon un récent sondage.

L'opposition n'a pas tardé à réagir à l'annonce de l'état d'exception, le député d'opposition Tomás Guanipa accusant le président de vouloir «déstabiliser le pays et empêcher le référendum».

De son côté, le chef de l'État accuse l'opposition de vouloir perpétrer un «coup d'État», à l'image de ce qui, selon lui, s'est produit au Brésil, où la présidente de gauche

Dilma Rousseff a été écartée du pouvoir par le parlement dans l'attente de son procès en destitution.

Alors que l'opposition a prévu de manifester hier à Caracas, M. Maduro tiendra lui un meeting au cours duquel il devrait annoncer de nouvelles mesures anti-crise.

Selon le *Washington Post*, des responsables des services de renseignements américains estiment que le gouvernement vénézuélien pourrait être renversé par une insurrection populaire cette année.

«Vous entendez la glace craquer. Vous savez que la crise arrive», a commenté un responsable des renseignements cité hier par le quotidien.

Les États-Unis estiment avoir peu d'influence sur le cours des événements au Venezuela et redoutent par dessus tout un effondrement du pays, selon le *Post*, qui fait état de la déception américaine face à une opposition vénézuélienne indisciplinée et divisée.

Dans son intervention vendredi soir, M. Maduro a critiqué une rencontre quelques heures plus tôt à Miami (États-Unis) entre des dirigeants de l'opposition vénézuélienne et le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Luis Almagro.

Lors de cette rencontre, M. Almagro avait estimé que le référendum, réclamé par l'opposition, devait être organisé avant la fin de l'année pour permettre «au peuple de s'exprimer», et envisagé de convoquer les instances de l'OEA pour discuter de la crise politique au Venezuela.

L'OEA est une cible récurrente des attaques du président Nicolas Maduro, qui accuse l'organisation régionale d'être au service des États-Unis.

Judi, M. Maduro avait accusé Washington de vouloir «en finir avec les courants progressistes en Amérique latine».

A. O.



Points chauds

Désengagement

Par Fouzia Mahmoudi

Si le président de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde, avait il y a quelques semaines déjà exprimé ses désaccords avec l'organisation de l'élection primaire du centre et de la droite qui devait désigner en novembre prochain le candidat qui représentera les deux mouvements politiques lors de la prochaine présidentielle, aujourd'hui c'est au tour des militants de l'Union des démocrates et indépendants (UDI) eux-mêmes de partager leur ras-le-bol d'être considérés comme acquis par des responsables de droite trop arrogants. Les adhérents se sont prononcés à 66,56 % contre une participation à la primaire de la droite, en l'absence d'un accord avec le parti Les Républicains (LR), selon les résultats d'une consultation interne faite il y a quelques semaines. Les résultats de ce vote électronique, conformes à la consigne de refus du patron de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde, ont été annoncés lors d'un congrès du parti réuni à Versailles. La participation à cette consultation s'est élevée à 40,74 %, sur les 23 000 adhérents appelés à voter. Ils sont néanmoins près d'un tiers (29,85 %) à braver la consigne en disant vouloir participer à la primaire, même sans accord avec LR. Sollicité depuis fin janvier, son président, Nicolas Sarkozy, n'a pas entamé de discussions portant sur un «pacte d'alternance», soit une plate-forme commune et des investitures aux législatives. Autre question posée aux adhérents de l'UDI: s'ils décidaient de s'engager dans la primaire, souhaitent-ils une candidature unique ou non? Les résultats ont été très serrés, avec 46,94 % pour le oui et 46,83 % pour la pluralité possible de candidatures. «Un vote très centriste!» a plaisanté à la tribune Jean-Léonce Dupont, sénateur et président de Nouvelle Commission nationale de l'arbitrage et de la transparence, chargée de surveiller les opérations de vote. Enfin, ils ont décidé à la très grande majorité (84,87 %) de lancer le top départ des investitures aux législatives dans leur parti. Créée à l'automne 2012 sous l'impulsion de Jean-Louis Borloo, l'UDI fédère plusieurs chapelles centristes, dont le Centre (Hervé Morin), le Parti radical (Laurent Hénart), l'Alliance centriste (Jean Arthuis), la Force européenne démocrate (présidée par Hervé Marseille, qui a succédé à Jean-Christophe Lagarde), mais aussi les adhérents directs. Reste à savoir si les chances, assez importantes pour le moment, d'Alain Juppé de remporter la primaire seraient compromises en cas de retrait du centre de la primaire de décembre prochain ou si la popularité grandissante de l'ancien chef du gouvernement de Jacques Chirac à droite suffira à lui faire remporter l'investiture de son parti.

F. M.

Allemagne Berlin prévoit 93 milliards d'euros pour les réfugiés d'ici à 2020

Le gouvernement allemand prévoit de dépenser 93,6 milliards d'euros d'ici à la fin 2020 pour l'accueil des demandeurs d'asile, selon *Der Spiegel*. L'hebdomadaire cite un document émanant du ministère fédéral des Finances en vue de négociations avec les seize Länder.

Les calculs du ministère comprennent le coût lié à l'hébergement et l'intégration des réfugiés. Mais ils tiennent compte aussi des mesures visant à s'attaquer aux racines de l'exode de milliers de migrants et réfugiés des régions frappées par la guerre ou la pauvreté.

L'Allemagne a accueilli l'an dernier plus d'un million de réfugiés, principalement en provenance de Syrie et d'autres zones de conflit. Le nombre d'arrivées s'est réduit cette année, en partie grâce à un accord passé en mars entre l'Union européenne et Ankara, qui prévoit le renvoi vers la Turquie

des migrants arrivant dans les îles grecques.

Le gouvernement allemand prévoit l'arrivée de 600 000 migrants cette année, de 400 000 migrants en 2017 et de 300 000 migrants dans chacune des années suivantes, montre le document du ministère. Il s'attend à ce que 55% des réfugiés régularisés trouvent un emploi après cinq ans.

Un porte-parole du ministère des Finances n'a pas souhaité commenter ces chiffres, soulignant que les discussions étaient en cours entre Berlin et les Länder. Une nouvelle réunion est programmée le 31 mai pour débattre de la répartition des coûts entre autorités fédérales et régionales.

Le gouvernement fédéral et les Länder sont en désaccord sur le coût de la crise des réfugiés et sur la part que Berlin devrait financer. Les Länder se plaignent de ne pouvoir faire face à l'afflux de réfugiés. Selon *Der Spiegel*, ils s'atten-

dent à payer 21 milliards d'euros cette année, et jusqu'à 30 milliards d'euros d'ici à 2020.

Les Länder demandent au gouvernement fédéral de prendre en charge la moitié des coûts, mais Berlin répond qu'il paye déjà plus que cette somme.

Dans le document du ministère des Finances, les dépenses liées au versement d'allocations chômage, d'aides au logement et d'autres prestations sociales pour les demandeurs d'asile d'ici à la fin 2020 sont évaluées à 25,7 milliards d'euros.

Les cours de langues coûteraient 5,7 milliards d'euros sur la même période et 4,6 milliards d'euros seraient consacrés à des mesures pour aider les réfugiés à trouver du travail. Le coût annuel de la gestion de la crise migratoire s'élèverait à 20,4 milliards d'euros en 2020, contre 16,1 milliards cette année, ajoute le document.

S. A.



Ballet national

Le spectacle "La flamme du Sahara" séduit le public

■ Le ballet national algérien a subjugué, vendredi soir, le public constantinois avec son spectacle de danse "La flamme du Sahara" présenté sur les planches du théâtre régional de Constantine.

Par Adéla S.

Présentant une légende dont la population d'Ouled Nail continue à perpétuer, "La flamme du Sahara", présenté en présence de l'ambassadeur de Jordanie en Algérie, est un spectacle de plusieurs tableaux et de danse contemporaine.

Tiré du texte "Le cheval" de l'écrivain Slimane Ben Brahim (1871-1953) et adapté par Fatima Zohra Namous Senouci et Salim Dada, sur une chorégraphie d'Ahmed Khemis, le spectacle s'ouvre sur les préparatifs d'un heureux événement celui de

l'union de Benmerzoug, chasseur et cavalier reconnu, et Ferahouda. Servi par une musique captivante signée Salim Dada, le premier tableau de ce spectacle a "embarqué" les présents dans une région de l'Algérie profonde, au cœur des préparatifs d'un mariage heureux, où famille et amis contribuent à la fête faisant ressortir des éléments clés du patrimoine populaire algérien à l'instar des costumes et des jeux traditionnels propres aux chaouis.

Des danseuses et des danseurs ont exécuté en symbiose des scènes envoûtantes servies



par des mélodies et des rythmes à effet presque "hypnotique" sur l'assistance.

D'autres tableaux de chasse, de cavalerie ont été exécutés avec des danseurs poussant à l'extrême les limites de leurs corps élastiques, pour "imager"

les mouvements de la gestuelle des chevaux. Cette opérette festive tourne au drame quand Ferahouda tombe gravement malade et que son bien aimé part à la recherche d'une plante médicinale miraculeuse, ce tableau a ébloui les spectateurs par la sin-

gulière performance du danseur Amer Khaloufi qui a campé le rôle de "Lezrag", le cheval de Benmerzoug. Les tableaux se succèdent exprimant la douleur et le désarroi de tout un village quand Ferhouda tombe malade et meurt, Benlezereg succombe à son tour et son fidèle compagnon, le cheval s'affale de son côté. A la fin du spectacle, Sabrina Natouri, responsable technique et artistique du ballet nationale a indiqué à l'APS que "La flamme du Sahara" est la dernière production du ballet national affirmant que le ballet national œuvre à travers ses spectacles à perpétuer un patrimoine national tout en introduisant "une touche contemporaine".

Le ballet national prévoit quatre autres représentations à Annaba, Skikda, Jijel et Bejaia au cours de ce mois, a-t-on noté.

Adéla S./APS

"De nos frères blessés", roman de Joseph Andras

Les dernières semaines de Fernand Iveton

Tragique et fulgurant, confrontant l'humanité profonde de l'ouvrier algérien à la froide raison de l'Etat colonial qui le mène à l'échafaud, "De nos frères blessés", premier roman de Joseph Andras, propose à travers ses pages une reconstitution saisissante des ultimes semaines de Fernand Iveton.

L'auteur -un Français trentenaire, lauréat du Goncourt du premier roman avant la parution de son livre- donne corps et voix dans son récit à ce militant communiste algérien d'origine européenne, arrêté en novembre 1956 après une tentative de sabotage dans son usine et atrocement torturé par la police avant d'être jugé par un tribunal militaire, puis guillotiné "pour l'exemple" le 11 février 1957.

En 149 pages, le lecteur se glisse ainsi dans la peau d'un homme -qu'il sait condamné par avance- partage son supplice, son attente d'être gracié, ses souvenirs heureux- avec sa femme Hélène dans le Clos-Salembier de son enfance- jusqu'à finir par épouser son engagement pour l'Algérie indépendante.

Avec ce choix de narration, mêlant action et dialogues au présent aux flash-back consacrés en majorité à l'histoire d'amour entre Fernand et Hélène Iveton, le romancier livre avec une rare intensité un récit déjà chargé du poids de l'Histoire.

Il lui permet surtout de broser un portrait à hauteur d'homme du militant anticolonialiste dont les attitudes, les sentiments, le sens élevé de la justice et l'attachement à la terre natale sont évoqués dans des passages parmi les plus poignants du roman.

Ce qui donnera, par exemple, ces pages, à la limite du soutenable, où Iveton dont "chaque portion, chaque espace, chaque morceau de chair blanche ont été passé à l'électricité", se demande de "quelles matières sont fait les héros", lui qui venait de livrer, sous la torture, des noms de camarades.

Le soucis d'humaniser des figures que l'histoire retiendra comme des héros transparaît, par ailleurs, dans la description de compagnons de lutte d'Iveton, comme celle de l'ami d'enfance, Henri Maillot, jeune aspirant de l'armée française, tombé au champ d'honneur six mois plus tôt après avoir détourné un camion d'armes au profit des Cdl (combattants du Parti communiste algérien, ralliés au Fln en 1956).

A cette capacité de faire de personnages historiques des figures romanesques attachantes et accessibles, Joseph Andras ajoute une reconstitution des plus fidèles de l'ambiance nauséabonde de "pogrom" qui règne lors du procès de Fernand Iveton, en pleine bataille d'Alger marquée par les opérations d'un général

Massu et de ses "paras" grisés par leurs "pouvoirs spéciaux".

La population européenne surexcitée y est décrite comme une "nuée d'oiseaux de malheur", une "lente goulée d'âmes en attente d'un peu de sang épais et vif", applaudissant dans l'"ivresse et (les) dents déployées" à la lecture du verdict condamnant à mort le "traître".

Cette pression de "l'opinion publique" sur le gouvernement français est également évoquée à travers l'attitude de la presse coloniale, et celle -tout aussi significative- de la presse communiste en France, mobilisée pour Iveton, mais dans ses "pages intérieures".

L'attitude du Président français René Coty face à la demande de grâce introduite par les trois avocats du militant (Albert Smadja, Joe Nordmann et Charles Laïnné) est, également, évoquée par le romancier qui

s'est inspiré de l'enquête menée par l'historien français Jean-Luc Einaudi sur les circonstances de la condamnation de Fernand Iveton.

A cette atmosphère où "haine" et "raison d'Etat" conduiront à l'exécution du militant, Joseph Andras oppose l'attitude des compatriotes de Fernand Iveton: une solidarité forgée par la conviction de mener une même "combat libérateur", restituée dans les dialogues avec ses compagnons de cellule dans la prison de Barberousse (Serkadji).

Cette communauté de combat atteindra son apogée dans le récit des derniers instants d'Iveton, conduit à la guillotine sous les clameurs de "Tahia El Djazaïr" (vive l'Algérie) que lui même entonnera face à son bourreau.

Avec un récit aussi court que mémorable, une langue puissante à la rage contenue, et un style

sec, mais "percutant" dira son éditeur algérien, Joseph Andras réussit le pari d'aborder un épisode marquant d'une histoire commune à l'Algérie et à la France, sans y sacrifier la beauté de la littérature.

Ce romancier, né en 1984 en Normandie, s'inscrit également dans la veine de jeune auteurs de son pays, comme Alexis Jenni, qui convoquent dans leurs oeuvres les crimes coloniaux, aujourd'hui encore occultés par la mémoire collective des Français.

Co-édité par Barzakh et Actes Sud, "De nos frères blessés" sera disponible dans les librairies algériennes dans les tous prochains jours.

Fodhil Belloul/APS

Joseph Andras refuse son prix Goncourt du premier roman

"QUE CEUX qui ont trouvé quelque intérêt à ce livre soient ici sincèrement remerciés. Il n'en reste pas moins que je ne peux l'accepter : la compétition, la concurrence et la rivalité sont à mes yeux des notions étrangères à l'écriture et à la création. La littérature, telle que je l'entends en tant que lecteur et, à présent, auteur, veille de près à son indépendance et chemine à distance des podiums, des honneurs et des projecteurs", a indiqué Joseph Andras dans sa lettre reçue le 12 mai au soir par l'Académie Goncourt (dont l'AFP a obtenu copie) où il explique pourquoi il refuse ce prix.

Ancien ministre de la culture

Cheikh Bouamrane inhumé au cimetière de Sidi Fredj

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Cheikh Bouamrane, décédé jeudi à l'âge de 92 ans, a été inhumé vendredi au cimetière de Sidi Fredj, à l'ouest d'Alger.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait, dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, qualifié Cheikh Bouamrane de "sommité intellectuelle et culturelle qui a voué sa vie à

l'éducation et à l'orientation de générations successives de nos étudiants et chercheurs".

Né à El Bayadh, Cheikh Bouamrane avait rejoint l'école coranique dès son jeune âge avant de poursuivre ses études et obtenir un certificat d'études primaires en 1938. Il s'est rendu, par la suite, en France où il a obtenu le doctorat de philosophie à la Sorbonne en

1956. Après l'indépendance, il a exercé comme professeur à l'institut de philosophie à l'université d'Alger dont il devient, par la suite, directeur.

Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de conseiller au ministère de la Culture en 1990, puis ministre de la Communication et de la Culture en 1991.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun

Le 15 mai à 15h :

C'est dans le cadre du Festival européen d'Alger que le public est invité à une représentation théâtrale autrichienne pour enfants intitulée «Moments magique» ainsi qu'un concert de musique fado avec l'artiste portugaise Cuca Roseta.

Bibliothèque nationale

Du 14 au 16 mai :

Des artistes et professionnels algériens et étrangers prendront part à un colloque sur les arts et les littératures africaines. Ce colloque est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Coup-franc direct

La faillite de Kerbadj

Par Mahfoud M.

«On scrute la bosse de l'autre et on oublie sa bosse». C'est le cas du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, qui critique les clubs pour leur gestion hasardeuse, avec des salaires versés à des joueurs moyens, alors qu'il oublie ce qu'il fait comme bourdes. Le président de la Ligue montre, chaque jour, son incapacité et son incapacité à gérer cette institution qui devrait être un véritable régulateur des deux championnats professionnels. Peut-on dire que Kerbadj a réussi à imposer une certaine rigueur dans la gestion ? Il est clair qu'on ne peut répondre que par la négative, à regarder ce qui s'est passé ces derniers jours avec l'affaire du match CRBAF-ASK où l'odeur «nauséabonde» de la combine était présente. Un joueur du CRBAF s'est même exprimé en présentant des excuses à l'US Chaouia, victime de cette combine, puisqu'elle est reléguée en ligue II amateur, avouant que ce sont les supporters de son club qui l'ont poussé à lever le pied en faveur d'El Khroub. Un coup de balai devrait être donné dans nos structures gérant le football qui devront donc subir un lifting pour tenter de relancer la balle ronde nationale qui se meurt avec de telles situations ubuesques.

M. M.

Eliminatoires CAN-2017

Le match Seychelles-Algérie le 2 juin

LE MATCH Seychelles-Algérie a été officiellement avancé au 2 juin prochain, alors que la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) est prévu du 3 au 5 du même mois, indique le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) qui a publié vendredi la liste des 23 joueurs concernés par le déplacement de Vitoria. Le communiqué de la précédente réunion du bureau exécutif de la FAF avait annoncé que les Verts partiront à Vitoria le 28 courant, mais sans préciser la date de la rencontre. La Confédération africaine de football (CAF) avait fixé au 5 juin la tenue du match, selon le programme publié sur son site officiel. Le changement de la date de la partie fait suite à un accord trouvé par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avec son homologue des

Seychelles au cours de leur rencontre il y a quelques semaines. Raouraoua a souhaité avancer le match pour permettre à ses joueurs de partir le plus tôt possible en vacances, après la fin de leur parcours avec leurs clubs respectifs. La sélection algérienne entamera, sous la houlette de Nabil Neghiz, qui succède provisoirement au Français Christian Gourcuff dont le contrat a été résilié à l'amiable en mars dernier, un stage bloqué à partir du 21 mai au Centre technique de Sidi Moussa (Alger). Les Verts, qui dominent le groupe J avec 10 points, auront besoin d'un nul pour valider leur billet pour la CAN qu'organisera le Gabon en début de l'année 2017. L'Ethiopie est deuxième avec 5 points suivie par les Seychelles et Lesotho avec respectivement 4 et 3 unités.

Judo/ Grand Prix 2016 d'Almaty

Zourdani (-66 kg) décroche la 7^e place

LE JUDOKA algérien Houd Zourdani (-66 kg) a décroché la 7^e place au tournoi international «Grand-Prix d'Almaty», organisé du 13 au 15 mai au Kazakhstan. Zourdani avait remporté ses deux premiers combats, respectivement contre le Saoudien Suleiman Hamad et le Polonais Alexander Beta, avant de chuter contre le Kazakh Yeldos Zhumakanov, le futur finaliste de la Poule «B». L'Algérien a reçu une deuxième chance au repêchage, mais là encore, il s'est incliné contre le Français Kilian Le Blouch, se contentant ainsi de la 7^e place. Ratiba Tariket (-57 kg) a été la 2^e algérienne à faire son entrée en lice dans ce tournoi, et elle s'est inclinée dès son premier combat contre Kazakh Sevara Nishanbayeva.

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a engagé un total de cinq athlètes dans ce tournoi (3 messieurs et 2 dames).

Outre Zourdani et Tariket, les trois autres judokas sont : Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Ces trois judokas feront incessamment leur entrée en lice, à commencer par Benamadi, qui défiera le vainqueur du combat entre Timur

Zharassov (Kazakhstan) et Piotr Kuczera (Pologne).

Tayeb sera opposé au vainqueur du combat entre le Kazakh Orazbayev Adil et le Thaïlandais Yea Kunathip, au moment où Sonia Asselah sera appelée à défier la Polonaise Katarzyna Furmanek.

Lyès Bouyacoub (-100 kg) n'a pas été engagé dans ce Grand-Prix d'Almaty, contrairement au «Grand Chelem de Baku», disputé du 6 au 9 mai en Azerbaïdjan et où il fut le 6^e algérien sur le Tatami.

A son retour du Kazakhstan, la sélection algérienne effectuera un stage bloqué du 18 au 25 mai à Alger, avant de se rendre au Mexique, pour prendre part au «Master», prévu du 27 au 28 du même mois, et considéré comme la dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de 2016, à Rio.

La liste des qualifiés sera annoncée le 1^{er} juin. Avec ses 1060 points, Bouyacoub occupe la 15^e place dans le ranking olympique, Benamadi (16^e/ 971 pts), Tayeb (20^e/ 856 pts), Houd Zourdani (29^e/ 668 pts) et Sonia Asselah (29^e/ 564 pts), selon la dernière publication de la Fédération internationale de judo (IJF).

Ligue 1 Mobilis (28^e journée) La JSK 2^e, Blida s'extirpe de la zone de relégation

■ La JS Kabylie s'est provisoirement emparée de la 2^e place de la Ligue 1 Mobilis de football suite à sa victoire contre l'ASM Oran (1-0), vendredi pour le compte de la 28^e journée, ayant vu l'USM Blida abandonner la place de premier club reléguable à son adversaire du jour, le RC Relizane, qu'il a battu sur le même score au stade Brakni.



Les Kabyles sont sur une bonne lancée

Par Mahfoud M.

L'ASMO, lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis et reléguée en Ligue 2 depuis déjà plusieurs semaines? a été respectueuse de l'éthique sportive et a tenu la dragée haute aux Canaris pendant plus de 90 minutes, avant de céder devant Malo, ayant réussi à trouver le chemin des filets d'un superbe tir dans les arrêts de jeu. Le bonheur de la JSK a cependant fait le malheur du DRB Tadjanet qui, juste avant le but de Malo occupait cette fameuse 2^e place, qualificative pour la prochaine Ligue des champions d'Afrique.

Le DRBT, une des principales révélations de cette saison 2015-2016, avait buté sur une coriace équipe du MO Béjaïa, également candidate à cette 2^e place, mais 0 force d'insister, il a fini par l'emporter (1-0), grâce à Guitoun (72'). Dans le derby algérois, l'USM El Harrach a remporté une large victoire contre l'USM Alger (3-0) grâce à Bouguèche, Younès et Amellal. L'Aigle noir sétifien et le MC Alger se sont également imposés par trois buts à zéro, respectivement contre le RC Arbaâ et le CS

Constantine, au moment où le finaliste malheureux de la coupe d'Algérie, le NA Hussein-Dey, s'est contenté d'une courte mais précieuse victoire (1-0) contre le MC Oran pour assurer définitivement son maintien en Ligue 1. Dans le bas du tableau, l'USM Blida a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en disposant d'un concurrent direct, le RC Relizane (1-0), grâce à Boudina (19'), ayant victorieusement repris un centre de Ouanes. Un succès qui propulse le club blidéen à la 13^e place, avec une longueur d'avance sur son adversaire du jour, le RCR, qui du coup se retrouve dans la position du premier club reléguable, à deux journées de la fin. Cette 28^e journée a été amputée du match JS Saoura - CR Belouizdad, n'ayant pu se dérouler en même temps que les autres rencontres en raison d'un vent de sable, ayant empêché l'avion qui transportait la délégation belouizdad de s'atterrir sur le tarmac de l'aéroport de Béchar. Ce choc, entre clubs du haut du tableau, a été reprogrammé lundi, 16 mai courant à 18h00, et sera décisif pour la 2^e place,

qu'occupe actuellement la JS Kabylie. M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

NAHD- MCO	1-0
MCA-CSC	3-0
USMH- USMA	3-0
DRBT-MOB	1-0
USMB- RCR	1-0
ASMO - JSK	0-1
RCA- ESS	0-3
Lundi, 16 (18h00) :	
JSS -CRB	

	Pts	J
1). USM Alger	55	28
2). JS Kabylie	44	28
3). DRBT	43	28
4). JS Saoura	41	27
5). CRB	40	27
—). MO Béjaïa	40	28
—). ES Sétif	40	28
8). NAHD	39	28
—). USMH	39	28
10). MC Alger	37	28
11). MC Oran	36	28
—). CSC	36	28
13). USM Blida	33	28
14). RC Relizane	32	28
15). RC Arbaâ	19	28
Relégué en Ligue 2		
16). ASM Oran	18	28
Relégué en Ligue 2		

Transfert de Slimani

Leicester engage les négociations avec le Sporting

Leicester City, fraîchement sacré champion d'Angleterre de football, a entamé les négociations avec son homologue portugais du Sporting Lisbonne pour le transfert de l'attaquant international algérien Islam Slimani, a annoncé vendredi le quotidien sportif lusitanien A Bola. Le meilleur buteur du Sporting avec 26 buts devrait s'engager cet été avec les Foxes qui seraient «prêts» à payer la clause libératoire du joueur algérien fixée à 30 millions d'euros, ajoute la même source qui

explique que les deux clubs négocient la forme du paiement de cette clause. Le quotidien portugais est allé jusqu'à affirmer que Slimani jouerait dimanche sur le terrain de Braga son dernier match sous les couleurs du Sporting, trois années après son arrivée en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie) pour un montant de 300.000 euros. Leicester City, où évolue le milieu de terrain international algérien Riyad Mahrez, a décidé d'engager Slimani sur demande de son entraîneur

Claudio Ranieri. L'objectif du technicien italien serait d'avoir deux attaquants prolifiques pour pouvoir faire face à la multiplication des compétitions que devra jouer Leicester, appelé à prendre part pour la première fois de son histoire à la Ligue des champions. Slimani a déclaré dimanche dernier lors d'un point de presse tenu à Alger que son objectif pour le moment était le championnat de Portugal avec son club le Sporting, refusant d'évoquer son avenir sportif.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tizi Ouzou

4^e édition de la fête du lait à Imaloussene

LE VILLAGE Imaloussene dans la commune de Timizart (27 km au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou) a abrité, samedi, la 4^e édition de la fête du lait à l'initiative du comité du même village en collaboration avec la commune et l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou. Ils étaient des centaines à se rendre à la manifestation devenue annuelle depuis quatre ans pour promouvoir la principale activité par laquelle cette région est réputée. Les organisateurs ont concocté un riche programme en la circonstance, notamment une exposition des produits laitiers et autres du terroir, du chant, de la choral, du théâtre et un monologue.

Alors que les visiteurs ont été conviés à un repas traditionnel auquel les habitants du village

notamment les éleveurs collecteurs de lait ont largement contribué en offrant pas moins de 8 000 litres de lait pour préparer du lait caillé. Les organisateurs ont également prévu de primer le meilleur petit lait fabriqué par des femmes du village et une tombola en plus de la remise des prix aux dizaines de participants. Il est à noter que le village Imaloussene fort de ses plus de 2 500 habitants est l'un des bassins les plus importants du pays en matière de production et de collecte de lait. Annuellement la quantité produite par les éleveurs de cette région est estimée à plus de 8 millions de litres de lait. Alors que le cheptel des éleveurs s'élève à 1 200 vaches laitières.

Hamid M.

Cinq quintaux de kif saisis près de Mostaganem Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue

UNE QUANTITÉ de 5 quintaux de kif traité a été saisie et un réseau international de trafic de drogue a été démantelé, près de Mostaganem, par les éléments de la section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Oran, en coordination avec les ser-

vices du centre régional des opérations de la sécurité de l'Armée, relevant de la 2^e Région militaire.

Cette opération, qualifiée d'envergure, a été menée suite à l'exploitation de renseignements et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence territoriale pour les éléments de la section de recherches d'Oran, ont expliqué ses responsables, lors de la présentation de cette affaire, samedi au niveau du siège de ladite section de la gendarmerie à Oran.

La quantité de kif traité saisie provenait du Maroc, a-t-on ajouté. Sept personnes ont été arrêtées et deux camions, utilisés dans le transport de cette marchandise prohibée ainsi qu'une voiture touristique, ont été saisis à la suite de cette opération. Des sommes en dinars et en devises étrangères ont été saisies ainsi que plusieurs téléphones portables utilisés par les membres de ce réseau.

Cette quantité de kif traité devait être acheminée vers le Sud du pays. Elle était soigneusement dissimulée au milieu de plaques en bois transportées par les deux camions, a-t-on expliqué.

Salim H./APS

Lutte antiterroriste 25 canons traditionnels et 2 bombes artisanales détruits à Skikda

VINGT-CINQ canons traditionnels et deux bombes de confection artisanale ont été détruits vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire suite à une opération de recherche dans la zone de Ghabet Ettefah à Skikda, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et fouille dans la zone de Ghabet Ettefah à Skikda (5^e RM), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit le 13 mai 2016, 25 canons traditionnels, deux bombes de confection artisanale, huit kilogrammes de substances explosives et des outils de confection d'explosifs», précise la même source. Par ailleurs, d'autres détachements ont arrêté «trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Ghardaïa (4^e RM)».

R.N.

Le gouvernement sollicite l'aide des Algériens pour renflouer les caisses



Djalou@hotmail.com

Créances d'électricité impayées à Béjaïa

Le wali ordonne aux maires d'assainir la situation

■ Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a ordonné aux maires et directeurs concernés, lors d'un conseil de wilaya tenu ces derniers jours, à payer les créances qu'ils ont cumulées auprès de la SDE ex Sonelgaz.

Par Hocine C.

Le 20 mai est fixé comme date buttoir à ce propos. Les créances impayées cumulées par les APC sont colossales, comme l'a indiqué à chaque occasion le directeur de la Sonelgaz. Lors du dernier conseil de wilaya qui a été consacré à la préparation des examens de fin d'année, le couffin du ramadhan et la préparation de la saison estivale, «le chef de l'exécutif a écouté les raisons ayant poussé les présidents d'APC à ne pas payer les créances de consommation d'énergie électrique», indique la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter: «il a ordonné au directeur de la SDE d'instaurer un climat de confiance avec ses clients et surtout être souple dans le traitement de ces dossiers comme il a instruit ce dernier aussi à tenir des réunions avec chaque président d'APC pour étudier la manière la plus simple ainsi que les modalités adéquates pour le règlement des contentieux». Cependant, le premier s'est étonné de cette situation d'autant que l'Etat a affecté des enveloppes financières conséquentes en vue d'éponger les dettes des APC, souligne-t-on. Cette situation n'a tout sim-

plement pas lieu d'être, dit-il, aux maires. «Le wali a instruit ces derniers afin d'assainir cette situation pénalisante pour la SDE et aussi pour actualiser les comptes administratifs». Avec cet argent, les entreprises pourront facilement être payées, selon lui. «Ils pourraient, éventuellement, faire appel aux fonctionnaires retraités spécialistes en matière de gestion de budget pour effectuer ce travail», fait-on observer. Les présidents d'APC ont relevé à l'occasion le retard enregistré par les entreprises chargées de la réalisation des projets de raccordement au gaz naturel et l'électricité, ce qui a poussé le wali à interpeller le directeur de la SDE pour presser les entreprises à achever les projets avant le mois de ramadhan afin de permettre aux citoyens de jeûner dans des conditions confortables. Et au sujet de certains projets indispensables pour l'amélioration de la situation des populations à l'intérieur de la wilaya, il a invité les présidents d'APC à préparer des fiches techniques et devis pour les projets qu'ils jugent indispensables, à la grande satisfaction de ces derniers qui se plaignent du manque et de la pression populaire. «Il s'est ainsi engagé à les aider dans le cadre du bud-

get de wilaya». Le chef de l'exécutif a demandé au directeur de la SDE d'interdire la réalisation des niches en rase campagne pour mettre fin au risque qui peut survenir et mettre la vie du citoyen en danger. Les chefs de daïra et le directeur des travaux publics ont été instruits par le biais de ses subdivisionnaires à veiller à l'application de cette instruction et surtout veiller à ce que les entreprises respectent les normes requises en la matière. Concernant les oppositions présentées comme facteur de retard dans la réalisation des différents projets de la SDE, (28 oppositions recensées), Ouled Salah Zitouni a appelé les édiles communaux afin d'accroître la sensibilisation des citoyens concernés pour autoriser le passage des réseaux de distribution de transport de gaz et d'électricité dans le cadre de l'expropriation de leurs terres. Dans le même sillage, la directrice de la conservation foncière a été instruite afin de procéder à l'enregistrement et la publication des arrêtés d'expropriation relevant que «certains expropriés ont été doublement indemnisés pour les mêmes terrains», souligne-t-on. Les chefs de daïra ont été invités à recenser tous les cas d'expropriés non encore indemnisés dans le cadre de l'expropriation du projet de la pénétrente autoroutière et le transfert des conduites d'AEP à partir du barrage de Tichi-Haf. «Il peut y avoir des omissions puisque des citoyens ont déjà interpellé le wali à Bouhamza à ce sujet», observe-t-on. Et à ce propos, le premier responsable de la wilaya a responsabilisé les chefs de daïra afin d'établir des rapports et a souligné que «les engagements pris doivent être honorés».

R. C.

H. C.

Ecrivain et poète

Décès de Omar Mokhtar Chaalal

OMAR MOKHTAR CHAALAL, écrivain, poète et homme de théâtre, est décédé samedi à Sétif à l'âge de 70 ans des suites d'une maladie, a appris l'APS auprès de sa famille. Le défunt qui a longtemps collaboré au journal «Alger Républicain», a eu à diriger l'Institut de formation professionnelle et la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif. Il est notamment l'auteur de «Kateb Yacine, l'homme libre», du «Fugitif», de «Talghouda» et du «Proscrit», un recueil de poésie préfacé par Kateb

Yacine. «L'Entente au cœur, 1958-1988, un trentenaire historique», paru en 2015, est le dernier livre de Omar Mokhtar Chaalal. Ce dernier était également connu pour avoir eu, de tout temps, le cœur sur la main, n'hésitant jamais à apporter son aide à la jeunesse en difficulté. Omar Mokhtar Chaalal a été inhumé samedi après la prière du Aâsr au cimetière de Sidi-Haïder, au nord-est de Sétif, la ville qui l'a vu naître le 13 février 1946.

R. C.